

N° 199 mai 2021



➔ RESIDENCE DES JARDINS CARRÉS

**LES ANIMATIONS À LA RÉSIDENCE
DES JARDINS CARRÉS**
SALLE DE L'ARBRE D'OR

Tous les vendredis
En semaine paire :
Chauffe-citron : énigmes, questions de curiosité, réflexion
2 créneaux possibles : 14h30-15h30 ou 16h-17h

En semaine impaire:
Atelier "De fils en aiguilles" : tricot, broderie, couture, crochet
De 14h à 17h

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous.
Port du masque obligatoire

Sur inscription auprès de Clara au **07 86 44 22 55**

➔ A NOTER



Les élections départementales et régionales 2021
sont reportées aux 20 et 27 juin 2021.

La commune recherche **des bénévoles pour assurer le dépouillement lors des élections régionales et départementales**. Si vous êtes intéressé, merci de vous présenter en mairie ou de contacter l'accueil de la mairie au 02 99 09 06 15.

FERMETURE DE LA MAIRIE

Pendant la période estivale (mois de juillet et août), la mairie sera fermée tous les samedis.

Les permanences (ouverture le 1^{er} samedi du mois uniquement) reprendront le 4 septembre aux horaires habituels à savoir de 9 h à 11 h 45.



**OUVERTURE
TRÈS PROCHAINEMENT !**

L'épicerie **CARREFOUR PROXI**, rue de Bréal, ouvre ses portes le **mardi 11 mai !**

Feuille mensuelle
d'information

Ille et Vilaine
Dépôt légal n°124
n° ISSN : 12715573.

Directeur de publication :
M. BOHUON, Maire

Rédaction et impression :
Secrétariat et
Communication

Responsable :
Virginie RICHARD
Adjointe au Maire

Horaires de la mairie
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15
et de 14h à 18h
SAUF le jeudi après-
midi, **Fermé**

Ouvert le **1^{er} samedi**
du mois de 9h à 11h45

☎ 02 99 09 06 15
✉ mairie@talensac.fr
🌐 www.talensac.fr
n° d'urgence le week-end :
06 70 20 09 04

ATTENTION !!

Le port du masque
**est obligatoire même
en extérieur** sur
l'ensemble du
territoire et le
département.

Les contrevenants
s'exposent à une
amende de 135 € en
cas de non-respect
de la loi.

↳ SOPHROLOGIE

Sophrologue et Praticienne en Hypnose et Thérapies brèves

Infirmière depuis 22 ans, sophrologue depuis 10 ans, je propose depuis 2013 des consultations à domicile sur Talensac et ses environs. J'anime des séances de groupe au sein de l'association Sophrologie Talensac, ainsi que dans des collectivités, des entreprises... d'Ille et Vilaine.

Depuis le mois d'avril 2021, je vous accueille également en consultation à la Maison de santé de Talensac tous les vendredis sur rendez-vous.

Je reçois les enfants à partir de 7 ans, les adolescents, les étudiants et les adultes.

Je vous accompagne avec des séances personnalisées et adaptées à vos besoins (gestion du stress, des émotions, de la concentration, de la douleur, troubles du sommeil, préparation aux examens...) en utilisant des techniques basées sur la respiration, les stimulations du corps et les visualisations positives. Je vous amène à la recherche de vos propres ressources et d'un mieux-être.

Si cette approche vous intéresse, n'hésitez pas à me contacter.

Site internet : <https://www.laurencerepesse.fr>



↳ COMITE DES FETES



29-30 mai : week-end festif annulé

L'histoire se répète... Comme l'an passé, la pandémie nous oblige à annuler notre week-end festif des 29 et 30 mai 2021, malgré la motivation des

membres et bénévoles de l'association.

Que de regrets de ne pouvoir à nouveau animer notre commune, et tous vous divertir !

Pas d'inquiétude, nous serons au rendez-vous dès que les conditions sanitaires le permettront !

A très bientôt !

Le Comité des fêtes

Contact : Régine Pellan - 06.73.52.42.41 - cdftalensac@gmail.com

↳ L'ASSOCIATION CEHAPI



Actions du printemps !

De mai à juin, au marché du samedi matin, place Saint Nicolas à Montfort (sauf le 22 : derrière la mairie), des actions seront proposées autour de nos 6 grandes thématiques.

A ce jour, voici les actions déjà programmées :

Samedi 22 mai : **fête de la nature**

- nettoyage de la ville, Cêhapi
- création verger, Maison du patrimoine
- troc de plants, Jardiniers Brétiliens
- pollinisation et miel, Ny Aïna Madagascar
- atelier « carte à planter », mairie

Samedi 29 mai : **animations « zéro déchet »**

- recyclerie éphémère, L'Echapée Benne
- fabrication de produits ménagers, CPIE
- fabrication tawashi et pliage furoshiki, La cane qui coud
- quiz zéro déchet, Maison Vrac

Samedi 5 juin : **tous à vélo !**

- répar'vélo, Cêhapi
- débat citoyen autour des mobilités durables, mairie

Samedi 12 juin : **arts et cultures**

- atelier de « patouille solidaire »

Samedi 19 juin : **alimentation et consommation**

- recettes anti-gaspi (Envie de Vie en Ville)
- répar'café (Cêhapi)

Ces animations sont susceptibles de modifications. Retrouvez-les sur notre site Internet : www.cehapi.org et sur les réseaux : *l'écologie et l'environnement, les solidarités et l'inclusion, les arts et les cultures, les mobilités douces, l'économie circulaire.*

↳ PETITE INFO COMME CA !

Un mois pour adopter le vélo...

Pour la vie...

Vous aimez faire du vélo, et vous souhaitez le découvrir dans toutes ses formes ? Avec la 1^{re} édition de **Mai à vélo** qui se tiendra du 1^{er} mai au 30 juin 2021, partout en France, vous pouvez participer à des événements variés (loisir, sport, tourisme...) pour fêter et promouvoir la pratique du vélo. Vous pouvez aussi créer un événement en tant qu'organisation, association, club ou entreprise. Quand, où et comment participer ? Plus d'infos sur <https://www.maiavelo.fr/>



↳ APPEL AU CIVISME



LA RUE N'EST PAS UN TERRAIN DE JEU

Le printemps est là et tout naturellement les vélos, trottinettes et autres engins à roulettes sont de sortie.

Merci aux parents de sensibiliser les enfants au respect des règles de circulation et de leur rappeler que les routes et trottoirs ne sont pas des TERRAINS DE JEUX principalement sur des voies en pente, zone des vallons des chênes verts, rue de Breteil et de Bransahier.

IL SERAIT TRES DOMMAGE QUE CETTE PERIODE PRE-ESTIVALE SOIT TERNIE PAR UN ACCIDENT.

TRANSPORT SCOLAIRE POUR LA RENTREE

Quelles sont les démarches d'inscription ?

Que ce soit pour une **première demande** ou un **renouvellement**, vous devez inscrire votre enfant en ligne à partir du site www.breizhgo.bzh.

Pour une **première inscription**, rendez-vous à compter de la fin mai et jusqu'au 16 juillet sur le site BreizhGo.bzh et cliquez sur démarrer l'inscription en ligne pour les transports scolaires BreizhGo 2021-2022.

Si vous rencontrez des difficultés à réaliser l'inscription en ligne, contactez la centrale d'appels BreizhGo au 02 99 300 300.

Pour une **réinscription**, si vous aviez effectué votre demande de transport en ligne l'année dernière, vous recevrez uniquement un e-mail vous informant de l'ouverture du site et contenant un lien pour accéder à votre Espace Famille.

La date limite d'inscription en ligne est fixée au **vendredi 16 juillet**. En cas de retard non justifié (déménagement, affectation tardive), une pénalité de 30 euros sera appliquée.

Après examen de votre demande et accord, la carte de transport de votre enfant sera expédiée à votre domicile à partir de la deuxième quinzaine du mois d'août.



Région BRETAGNE

Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh

à compter de la fin mai 2021

Simple & rapide

→ Au-delà du 16 juillet 2021, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée.

→ Photo d'identité obligatoire.

RENSEIGNEMENTS
www.breizhgo.bzh/transports-scolaires
02 99 300 300 Prix d'un appel local
 Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
 Mail : antennederennes.transports@breizhgo.bzh

RÉGION BRETAGNE
 Espace territorial de Rennes-St Malo-Redon
 Antenne des transports de Rennes
 283 avenue du général Patton | CS 21101
 35711 Rennes Cedex 7

PROGRAMME BREIZH BOCAGE

Breizh bocage est un programme européen qui permet la restauration ou la création d'aménagements bocagers (talus plantés, talus nus, ou haies à plat en interface agricole). Pour les personnes intéressées, il est encore temps de contacter le **Syndicat du Bassin Versant du Meu** au **07 56 06 95 65**.

MEDIATHEQUE DE TALENSAC



Si vous voulez tout savoir sur la création d'un livre, venez faire un tour du côté de la médiathèque, **l'exposition pour découvrir les coulisses de la fabrication d'un livre est toujours visible.**

CALENDRIER DU DECONFINEMENT

L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3	ÉTAPE 4
3 mai	19 mai	9 juin	30 juin
Couvre-feu maintenu à 19h, réouverture des collèges et lycées, fin des limites de circulation	Couvre-feu à 21h, réouvertures avec une capacité limitée si la situation épidémiologique départementale le permet	Couvre-feu à 23h, réouvertures supplémentaires si la situation épidémiologique départementale le permet	Fin du couvre-feu et réouvertures complètes si la situation épidémiologique départementale le permet

19 mai

ÉTAPE 2 SAUF SITUATION SANITAIRE DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

- Couvre-feu décalé à 21h
- Télétravail maintenu
- Réouverture* des commerces
- Réouverture des terrasses, tables de 6 personnes maximum
- Réouverture* des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles de spectacles avec public assis 800 INTÉRIEUR, 1000 EXTÉRIEUR
- Réouverture* des établissements sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs 800 INTÉRIEUR, 1000 EXTÉRIEUR
- Reprise des activités sportives dans les lieux couverts et de plein air avec protocoles adaptés
- Rassemblements de plus de 10 personnes interdits

*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

9 juin

ÉTAPE 3 SAUF SITUATION SANITAIRE DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

- Couvre-feu à 23h
- Assouplissement du télétravail
- Réouverture* des cafés et restaurants, tables de 6 personnes maximum
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes dans les lieux de culture et des établissements sportifs (pass sanitaire)
- Réouverture* des salles de sport et élargissement de la pratique sportive aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur
- Réouverture* des salons et foires d'exposition, possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes (pass sanitaire)
- Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire

30 juin

ÉTAPE 4 SAUF SITUATION SANITAIRE DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

- Fin du couvre-feu
- Fin des limites de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public, maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale
- Possibilité d'accéder à tout événement rassemblant plus de 1000 personnes en extérieur et en intérieur (pass sanitaire)
- Limite maximale de public présent adaptée aux événements et à la situation sanitaire locale
- Les discothèques demeurent fermées

Le pass sanitaire

Avec l'application **TousAntiCovid**, vous pouvez télécharger vos certificats de tests ainsi que les attestations de vaccination.

Pour avoir le pass sanitaire (à partir du 9 juin), il faudra prouver soit que vous avez été vacciné, soit que vous avez réalisé un test PCR négatif de moins de 48 h. Ces documents pourront être téléchargés dans l'application TousAntiCovid. Les attestations papier seront également admises.

Vous pouvez aussi télécharger les fichiers disponibles en numérique pour les imprimer, sur la plateforme dédiée : sidep.gouv.fr. Vous pouvez également utiliser les certificats et attestations de vaccination remis en main propre par les personnels de santé ou les laboratoires.



COVID : ouverture des frontières de la France. Où peut-on voyager ?

Vous vous demandez peut-être dans quels pays vous avez le droit de voyager. Pour vous aider à y voir plus clair, le site <https://www.tourdumondiste.com> compile toutes les informations sur les pays qui ont rouvert leurs frontières aux voyageurs français. Mise à jour des articles quotidiennement.

ESPACE JEUNES



la cabane à dons

Dans le cadre des **projets de l'espace jeunes**, Talensac va bientôt mettre à votre disposition une « cabane à dons » : une boîte à dons solidaire et anti-gaspillage.

NE JETEZ PLUS, DONNEZ

Le principe est de favoriser des comportements **éco-responsables** en donnant une **seconde vie** aux objets.

JE NE DONNE PAS

- × D'objets cassés, souillés, inutilisables
- × Des denrées alimentaires périssables
- × D'objets trop volumineux
- × Des vêtements
- × D'objets dangereux
- × Cartons
- × Verres



JE DONNE

- ✓ Ce dont je n'ai plus l'utilité
- ✓ Ce qui peut servir aux autres



Vous pourrez y déposer tout objet en bon état dont vous n'avez plus besoin. Vous participerez ainsi à des actions d'**échanges solidaires** et à la **lutte contre le gaspillage**.

Cette cabane pourra accueillir :

- ★ CD, DVD, livres ;
- ★ Articles de maison, petit électroménager ;
- ★ Jeux, jouets, fournitures scolaires.

bientôt sur
talensac, une
cabane à dons à
côté de la mairie

TRAVAUX DE DEMOLITION DES BATIMENTS DU CENTRE BOURG



Merci de transmettre vos articles par mail à mairie@talensac.fr
avant le **1^{er} juin 2021** pour le prochain « T'as l'Actua ? ».
Pas de T'as l'Actua en juillet et août.

HORAIRES DES MESSES

Samedi 15 mai : 17h30 à Talensac
Dimanche 16 mai : 9h30 à Pleumeleuc et 10h30 à Montfort
Samedi 22 mai : 17h à Breteil
Dimanche 23 mai : 10h30 à Bédée et Montfort
Samedi 29 mai : 17h30 à Iffendic
Dimanche 30 mai : 9h30 à Talensac et 10h30 à Montfort
Samedi 5 juin : 17h30 à Bédée
Dimanche 6 juin : 9h30 à Breteil et 10h30 à Montfort
Samedi 12 juin : 17h30 à Pleumeleuc et Montfort (Prof. de foi).
Dimanche 13 juin : 9h30 à Saint-Gonlay et 10h30 à Montfort (1^{ère} communion).
Samedi 19 juin : 17h30 à Talensac et 17h30 à Montfort (1^{ère} communion).
Dimanche 20 juin : 9h30 à Iffendic et 10h30 à Montfort.

ETAT CIVIL

Décès

Monsieur René LEPAGE, ancien commerçant de Talensac le 16 avril 2021.



PUBLICATION DES DECES

La publication dans la presse des naissances, mariages et décès est maintenant soumise à la réglementation RGPD : les données personnelles ne peuvent être publiées dans la presse que si les personnes concernées ont donné leur accord à cette publication. Aussi, concernant la publication des décès, les proches souhaitant annoncer cet événement sont invités à venir signer une autorisation en mairie.

APPEL AU CIVISME



Je jette mon
masque à la
POUBELLE
et **PAS DANS**
LA RUE*

*Sous peine d'amende

merci

